

## Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

Plafonnement Loi ALUR du 24 mars 2014 – Décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

	Honoraires bailleur	Honoraires locataire
Entremise et négociation	Forfait 100 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	4 € TTC / m <sup>2</sup> habitable	4 € TTC / m <sup>2</sup> habitable
Frais d'états des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup> habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> habitable

## Gestion locative

	Honoraires
Pour l'ensemble des sommes encaissées	6 % HT

Tarif dégressif en fonction du nombre de lots.

## Location à usage professionnel

	Honoraires
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier et rédaction du bail	10 % TTC sur le montant annuel des loyers TTC

Si la rédaction du bail est réalisée par un tiers, avocat ou notaire, des frais supplémentaires sont à prévoir.

## Estimations

	Honoraires
Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire	150 € TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

Rapport écrit, exhaustif et précis.

## Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 80 000 €	Forfait 5 000 €
De 80 001 € à 200 000 €	6 % TTC
De 200 001 € à 350 000 €	5 % TTC
De 350 001 € à 550 000 €	4 % TTC
À partir de 550 001 €	3,5 % TTC

## Vente de terrains, garages et parkings

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 5 000 €
À partir de 100 001 €	6 % TTC

## Vente de fonds de commerce

Prix de vente	Honoraires
Moins de 100 000 €	10 % HT
De 100 001 € à 400 000 €	8 % HT
Au-delà de 400 001 €	6 % HT

Dans le cadre d'un **mandat de vente**, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur.

Dans le cadre d'un **mandat de recherche**, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge de l'acquéreur.

La remise de facture d'honoraires est obligatoire. TVA taux en vigueur 20 %.